

GOLDMAN SACHS (B) FUND

Organisme de Placement Collectif Alternatif public de droit belge
(Catégorie: instruments financiers et liquidités)
Géré par Goldman Sachs Asset Management Belgium S.A.
Siège: Avenue Marnix 23 (boîte 3), 1000 Bruxelles
RPM Bruxelles 0403.241.371

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les participants de Goldman Sachs (B) Fund sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 20 mars 2024 à 10h00, au siège de la Société de Gestion Goldman Sachs Asset Management Belgium S.A., avenue Marnix 23 à 1000 Bruxelles, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration de Goldman Sachs Asset Management Belgium de Goldman Sachs (B) Fund sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2023.
- 2) Lecture du rapport du Commissaire relatif aux comptes annuels de Goldman Sachs (B) Fund sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2023.
- 3) Approbation des comptes annuels de Goldman Sachs (B) Fund.
Proposition de décision: l'Assemblée approuve les comptes annuels de Goldman Sachs (B) Fund sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2023.
- 4) Affectation des résultats de Goldman Sachs (B) Fund.
Proposition de décision: l'Assemblée accepte la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation des résultats de Goldman Sachs (B) Fund sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2023.
- 5) Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
Proposition de décision: l'Assemblée donne décharge aux Administrateurs de la Société de Gestion et au Commissaire pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023.
- 6) Divers.

Les participants qui désirent assister à l'Assemblée Générale Ordinaire ou s'y faire représenter sont priés (1) au moins six jours ouvrables bancaires avant l'Assemblée, d'en informer par écrit le Conseil d'Administration de la Société de Gestion. Les participants qui désirent assister ou s'y faire représenter doivent également (2) utiliser le formulaire de procuration arrêté par le Conseil d'Administration de la Société de Gestion. Ce formulaire peut être obtenu auprès de Goldman Sachs Asset Management Belgium S.A., Legal Department, avenue Marnix 23 (boîte 3), 1000 Bruxelles. L'intention écrite de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire (1) et le formulaire de procuration complété et signé (2) doivent parvenir au siège de la société au moins six jours ouvrables bancaires avant l'Assemblée.

Le service financier est assuré par Caseis Investor Services Belgium, Zenith Building, 20ième étage, Boulevard du Roi Albert II 37, 1030 Bruxelles.

Le Conseil d'Administration de la Société de Gestion